

Afin d'optimiser l'organisation de cette collecte

INSCRIVEZ-VOUS IMPÉRATIVEMENT*

via le formulaire ci-contre jusqu'au

25 JANVIER 2017

et tâchez d'être le plus précis possible dans vos annonces de quantités.

Merci de votre coopération

* En cas d'inscription hors délai ou de non inscription, nous serons contraints de répercuter la surtaxe de Fr. 50.– facturée par CRIDEC.



Collecte 2017 des déchets spéciaux

our la 12e année consécutive, la FREPP, en collaboration avec la société CRIDEC à Eclépens, offre à toutes les entreprises de plâtrerie-peinture de Suisse romande une solution avantageuse à la question de l'élimination des déchets et soldes de peinture qui est soumise à une législation contraignante rendant l'opération de plus en plus complexe et coûteuse. Pour ce faire, des collectes de peintures avec et sans solvants, ainsi que de bidons vides en métal ou PVC, sont mises sur pied dans les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous.

La FREPP et CRIDEC vous offrent, à travers cette collecte, une solution simple et peu coûteuse pour éliminer vos déchets de peinture, en espérant que vous serez nombreux à pouvoir en profiter.

Les déchets de peinture et les

bidons vides seront facturés par la FREPP qui, en prenant en charge les frais de transport, de main-d'œuvre pour le tri et l'établissement des documents de suivi, peut faire bénéficier ses membres de tarifs préférentiels:

	MEMBRES	NON-MEMBRES
	FREPP	FREPP
	Fr.	Fr.
Peinture sans solvants	0,35 le kg	0,55 le kg
(bidons en plastique,		
y.c. crépis en bidon)		
Peinture avec solvants	1,20 le kg	1,60 le kg
Bidons vides en métal	0,75 le kg	1,05 le kg
Bidons vides en plastique	0,45 le kg	o,80 le kg

Régions	Dates et heures	Lieux de réception
Valais central	Mardi 7 février 2017	UTO – Usine
	08 h 00 à 11 h 00	1958 Uvrier
Genève	Jeudi 9 février 2017	Retripa SA – Chemin de l'Emeraude 5
	08 h 00 à 16 h 00	1214 Vernier
Littoral	Mardi 14 février 2017	VADEC – Usine de Cottendart
neuchâtelois	08 h 00 à 11 h 00	2013 Colombier
Vaud	Jeudi 16 février 2017	CRIDEC - Route de Daillens
	08 h 00 à 11 h 00	1312 Eclépens
Fribourg	Mardi 21 février 2017	SFR SA - Route de la Comba 50
	08 h oo à 16 h oo	1725 Posieux
Chablais – Riviera	Jeudi 23 février 2017	SATOM – Z.I. du Bœuferrant
	08 h 00 à 11 h 00	1870 Monthey

CRIDEC souhaite vous rendre attentif au fait qu'en tant que remettant, vous êtes responsable du transport de vos matières depuis leur lieu de stockage jusqu'au site de collecte et leur réception par CRIDEC. CRIDEC est naturellement à votre entière disposition pour tout complément d'information.



Prise en charge

Pour faciliter et accélérer la prise contenan en charge de vos déchets, nous peinture vous prions de tenir compte de solvants, ce qui suit:

• les déchets Une solution simple

 les déchets de peinture seront ame-

nés dans leur e m b a l l a g e

d'origine (fonds de bidons et bidons partiellement pleins),

- les bidons de peinture avec et sans solvants ainsi que les bidons vides en métal ou en plastique seront préalablement triés et feront l'objet de lots bien séparés,
- toutes les peintures en bidons métalliques seront acheminées à CRIDEC au tarif des peintures avec solvants,
- pour des raisons de pesage, il est souhaitable que les grandes quantités fassent l'objet de deux voyages (avec et sans solvants) bien distincts,

 lors d'une livraison en benne contenant un mélange de peinture à l'eau et à base de solvants, l'entreprise

mettra une
personne à
disposition
pour le tri,
faute de quoi,
la totalité de la

marchandise sera acheminée à CRIDEC aux frais de l'expéditeur et au tarif des peintures avec solvants.

Autres déchets

CRIDEC vous encourage à profiter de l'occasion pour amener également d'autres déchets qui encombrent votre dépôt.

FREPP

et peu coûteuse

d'éliminer vos

déchets de peinture.

TYPE DE DÉCHETS EN EMBALLAGE D'ORIGINE	par kg
Acides	Fr. 1,50
Bases, eaux résiduaires, alcalin	Fr. 0,75
Liquides photos	Fr. 0,70
Solvants, produits nettoyage, white-spirit	Fr. 0,70
Huiles de moteur et d'engrenage, huiles minérales	Fr. 0,20
Huiles végétales	Fr. 0,65
Absorbants souillés (filtres)	Fr. 0,75
Chiffons et étoupes souillés de produits dangereux	Fr. 1,00
Emballages vides souillés de produits dangereux	Fr. 1,00
Ampoules à vapeur métallique	Gratuit
Tubes fluorescents (néons)	Gratuit
Déchets contenant du mercure métallique	Fr. 10,00
Piles	Gratuit
Batteries de voitures (accumulateurs au plomb)	Gratuit
Antiparasitaires	Fr. 2,50
Produits ménagers	Fr. 2,50
Produits chimiques avec indication du produit	Fr. 2,50
Médicaments périmés à trier	Fr. 2,50
Frais administratifs par type de déchets et par documents de suivi	Fr. 25,00

Ces prix s'entendent transport compris, TVA de 8% et participation à la taxe fédérale RPLP de Fr. 0,032/kg en sus.



COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX

Nom de l'entreprise: Date et lieu ☐ Valais central (07.02.2017) ☐ Vaud (16.02.2017) du dépôt: ☐ Genève (09.02.2017) ☐ Fribourg (21.02.2017) ☐ Colombier (14.02.2017) ☐ Chablais/Riviera (23.02.2017) **Peinture Peinture** Bidon vide Bidon vide **Autres déchets** avec solvant sans solvant en métal en plastique en gd quantité Quantités kg kg nbre nbre kg Timbre et Signature

A retourner pour le mercredi 1^{er} février 2017 au plus tard à la FREPP, Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion, par fax au 027 322 24 84, ou par e-mail à romy.hintz@frepp.ch.